

Le Conseil de l'Europe contre l'objection de conscience face à l'avortement

Author : Riposte Catholique

Categories : [Relations avec les Etats](#)

Date : 27 juin 2010

[Le blog de Jeanne Smits](#) nous avertit que l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe va [présenter](#) à l'automne un projet de résolution, rédigée par la socialiste britannique Christine McCafferty, visant à limiter le droit à l'objection de conscience reconnu aux personnels médicaux, particulièrement dans le domaine de la « santé génésique » ou de la « santé reproductive ». On sait que ces noms de code désignent en particulier le prétendu "droit à l'avortement" (mais aussi la contraception, la procréation médicalement assistée, les diagnostics pré-implantatoires et pré-nataux, et sans doute aussi l'euthanasie).

Autrement dit, les médecins et infirmières s'opposant, notamment pour des raisons religieuses, à ces pratiques, vont voir leur droit à ne pas s'y associer réduit. Le Moloch, qui nous gouverne et qui exige déjà le sacrifice de millions d'innocents à naître chaque année, trouve que cela ne va pas assez vite. Que reste-t-il à sauver de cette "dissociété" comme disait le philosophe Marcel De Corte?